

Besançon, le 21 octobre 2022

Rectorat

IA-IPR Histoire-géographie
Sylvain GLAND

Référent « mémoire et citoyenneté »

Tél : 03-81-65-49-33

Mél : sylvain.gland@ac-besancon.fr

Mesdames, Messieurs
les directeurs des écoles élémentaires
publiques et privées sous contrat

s/c de Madame l'Inspectrice
D'Académie, Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale
du Territoire de Belfort, Messieurs les
Inspecteurs d'Académie, Directeurs
Académiques des Services de
l'Éducation Nationale du Doubs, de
Haute-Saône et du Jura

Objet : concours « La flamme de l'égalité » année scolaire 2022 – 2023

La loi du 21 mai 2001 reconnaît la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Elle dispose, d'une part, que « les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent ».

À ce titre, le ministère chargé de l'Éducation nationale, le ministère chargé des Outre-mer et la Fondation pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE), avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH), organisent un concours scolaire national intitulé *La Flamme de l'égalité*. Ce concours vise à faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains. Il participe en cela à l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines. Il contribue à la construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées afin de favoriser le sentiment d'une appartenance commune autour de la défense de la dignité humaine.

Ce concours s'inscrit donc pleinement dans la politique du ministère chargé de l'Éducation nationale qui fait de la transmission aux jeunes générations des valeurs de la République, et tout particulièrement du respect d'autrui, une priorité au même titre qu'apprendre à lire, écrire ou compter. Elle répond également aux objectifs du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. *La Flamme de l'égalité* permet aux élèves, tout au long de l'année scolaire, d'explorer, étudier, interpréter, développer et analyser des événements, des archives, des figures et des faits historiques qui peuvent également s'inscrire dans des ancrages locaux en s'intéressant à des lieux de mémoire, des acteurs et des images, des œuvres littéraires ou artistiques, des discours, citations et débats, des procès ou chroniques régionales, des lois ou règlements, des parcours individuels et des figures oubliées ou emblématiques.

L'édition 2022-2023 du concours aura pour thème : « Travailler en esclavage ».

Autour d'un travail de mémoire et d'histoire, il est proposé aux élèves de réaliser collectivement une production de forme libre (témoignage, dessin, texte lu, chanson, spectacle, exposition, BD, vidéo, etc.).

Quelle que soit la forme d'expression choisie, ce projet est transmis sous la forme d'un fichier numérique selon les modalités techniques et le calendrier précisés dans le règlement joint à cette lettre. Nous vous invitons en outre à consulter l'article dédié à *La Flamme de l'égalité* hébergé sur le site disciplinaire histoire-géographie de notre académie : <http://hg.ac-besancon.fr/2022/10/25/la-flamme-de-legalite-travailler-en-esclavage/>

Je reste à votre écoute pour toute question sur ce sujet.

Le référent « mémoire et citoyenneté »

Sylvain GLAND

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a large, sweeping loop that ends in a small hook.